



Elections municipales Tournefeuille 2026

Propositions- Questions de l'Association 2 Pieds 2 Roues - antenne de Tournefeuille

Sommaire

Sommaire.....	2
1. Introduction.....	3
1.1 Qui sommes-nous ?.....	3
1.2 Propositions et questions.....	3
1.3 Objet de la démarche.....	3
1.4 Abréviations.....	4
2 Notre positionnement.....	4
2.1 Pourquoi promouvoir les modes actifs de déplacement?.....	4
2.2 Quel objectif stratégique pour les modes actifs?.....	4
3 Questions aux candidats.....	6
3.1. Gouvernance / Budgets.....	6
Collaboration et consultation.....	6
Incitation.....	6
Aménagements tactiques.....	7
3.2. Points majeurs à améliorer et résultats de l'enquête FUB.....	8
REV 8: Chemin St Pierre / entre le rond-point du jet d'eau et le haricot de la gendarmerie.....	8
Ramelet-Moundi.....	9
Centre Ville.....	9
Accès Ecole.....	9
Montjoie.....	11
Accès Gare de Colomiers / Ligne C depuis Pahin.....	11
4 Conclusion.....	12
5 Annexe : Espace questions-réponses.....	13

1. Introduction

1.1 Qui sommes-nous ?

L'association 2 pieds 2 roues (2p2r) milite pour une mobilité active et inclusive au quotidien, accessible à tous, quels que soient l'âge, le genre, les origines ethniques, ou la situation physique et économique. Nous militons principalement dans l'agglomération toulousaine et ses environs, avec pour objectif d'améliorer la qualité de vie et le cadre de vie, tant en centre-ville qu'en faubourgs ou en périphérie.

En transformant et en apaisant l'espace urbain, la mobilité active contribue à la santé publique en luttant contre la pollution atmosphérique, et la sédentarité, à la protection de l'environnement en limitant nos émissions de gaz à effet de serre, ainsi qu'au renforcement et à la réactivation des liens sociaux.

Nous sommes environ 800 adhérentEs sur Toulouse et une vingtaine d'antennes militent également pour la marche et le vélo en périphérie (Blagnac, Portet, Tournefeuille, Colomiers...). Nous sommes affiliés et relais d'associations nationales telles la FUB, Rue de l'Avenir, AF3V.

2p2r Tournefeuille regroupe depuis 2007 des Tournefeuillais.es souhaitant promouvoir la pratique du vélo et de la marche à pied en toute sécurité dans notre ville. Notre antenne compte près de 100 sympathisants.es et une vingtaine d'actives et d'actifs. Nos actions s'organisent autour de deux grands axes :

- travail sur les aménagements cyclables et piétons pour être force de proposition et échanger avec la mairie et la métropole,
- promotion des mobilités actives à travers des événements comme la bourse aux vélos, des opérations "Lycéens et collégiens à vélo brillez!", des comptages, la coordination d' "Allons y à vélo" dans les écoles et collèges, des ateliers pour apprendre à entretenir son vélo, des projets participatifs (stations de réparation dans les écoles, les vélos de la liberté) etc....

1.2 Propositions et questions

Dans la suite du document, nous présentons nos propositions, leur contexte. Nous proposons au candidat d'indiquer sa position. Le ou la candidate pourra choisir de répondre dans le texte ou bien en toute fin, chapitre « Annexe ». Dans tous les cas, merci de mettre en évidence (surlignage ou couleur) vos réponses.

1.3 Objet de la démarche

Notre but est d'éclairer le débat politique en permettant aux citoyens de mieux connaître le positionnement et les engagements des différentes listes candidates aux élections municipales. Nos propositions sont assorties d'un questionnaire. Nous analyserons et publierons sur notre [site web](#) les réponses des listes candidates.



Nous avons déjà adopté cette démarche lors des élections municipales de 2014 et 2020. Plusieurs de nos propositions ont été intégrées par différentes listes, et certaines ont été mises en œuvre, partiellement ou dans leur totalité.

Les sujets évoqués dans ce document sont du ressort de plusieurs échelons : commune, métropole, Tisséo, voire État. Le maire de Tournefeuille est pleinement responsable de sa commune tout en étant décisif dans les autres échelons.

1.4 Abréviations

TM : Toulouse Métropole

2P2R : association 2 Pieds 2 Roues

FUB : Fédérations des usagers de la bicyclette

REV : Réseau Express Vélo

2 Notre positionnement

2.1 Pourquoi promouvoir les modes actifs de déplacement?

Plusieurs arguments:

- **Santé des usagers** : L'activité physique quotidienne améliore la santé cardio-vasculaire, musculaire, mentale et la qualité du sommeil. Et en luttant contre la sédentarité, on réduit les risques de diabète, d'obésité, on améliore le système immunitaire.
- **Santé publique** : Les modes actifs génèrent très peu de pollution et de bruit.
- **Efficacité urbaine** : Ils permettent des déplacements rapides et fluides, tout en réduisant l'encombrement de la voirie.
- **Sécurité routière** : les responsables d'accidents mortels (3200 décès par an) sont le fait de véhicules motorisés à 99.5% et non de piétons ou cyclistes
- **Coût pour l'utilisateur** : La marche et le vélo sont nettement plus économiques que la voiture, tant à l'achat qu'à l'entretien.
- **Dépenses publiques** : L'infrastructure et l'entretien sont moins coûteux, et la santé collective bénéficie d'économies substantielles.
- **Lien social** : La marche ou le vélo facilite les interactions et renforce la convivialité.
- **Lutte contre le réchauffement climatique** : les modes actifs n'émettent quasiment pas de gaz à effet de serre.

Question 1. Partagez-vous notre position volontariste sur les modes actifs?

2.2 Quel objectif stratégique pour les modes actifs?

Des études des usages des citoyens en termes de mobilité sont régulièrement réalisées et permettent de situer les différentes communes par rapport aux communes voisines, aux communes de même tailles, mais également de mesurer les évolutions dans le temps des usages et des ressentis des usagers.

Deux études principales vont être présentées ici :

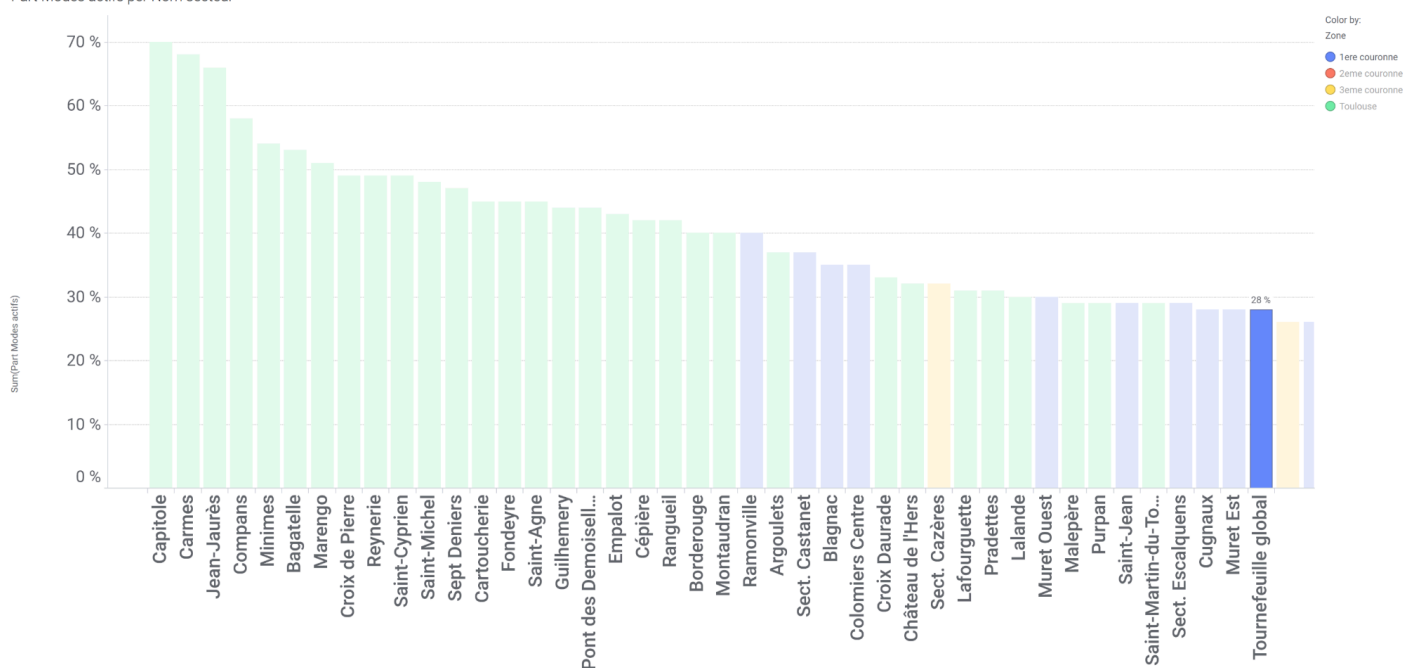
- [Etude EMC2](#) : réalisée sur l'aire urbaine de Toulouse (453 communes / 1,4 million d'habitants), 6 enquêtes depuis 1978, dernière étude datant de 2023)
- [Baromètre vélo de la FUB](#) : réalisée sur toute la France, 4ème édition en 2025 (330 000 réponses sur toute la France / 216 réponses à Tournefeuille)

Part modale modes actifs

L'étude EMC2 fournit la part modale vélo (part de déplacements réalisés à vélo / ensemble des déplacements) des différents territoires, ainsi que la part modale piétons. Une part modale modes actifs (piétons + vélo) a ainsi pu être calculée.

La commune de Tournefeuille dispose de **28% de part modale modes actifs** (20% part modale piétons, 8% part modale vélo), loin derrière les secteurs du centre ville de Toulouse (70% Capitole), mais aussi distancée par rapport à d'autres villes de première couronne (Ramonville 40%, Colomiers Centre 35% par exemple)

Part Modes actifs per Nom secteur



Note : dans un souci de lisibilité, la figure ci-dessus ne représente pas l'ensemble des secteurs de l'étude EMC2.

Des résultats plus détaillés sont disponibles dans [cette présentation](#).

Question 2. Partagez vous l'objectif de 42% de part modale modes actifs (piétons et vélo) d'ici à la fin du mandat ?



Cet objectif représente une augmentation de 50% entre 2023 (résultats de l'étude EMC2) et la fin du mandat (2030). A titre de comparaison, la part modale vélo est passée de 2 à 4% et la part modale piétons de 22 à 28% entre 2013 et 2023 selon l'étude EMC sur la région Toulousaine)

—

—

—

—

3 Questions aux candidats

3.1. Gouvernance / Budgets

Collaboration et consultation

L'association 2p2r Tournefeuille propose une **collaboration et une consultation régulières** avec l'équipe municipale pour garantir que les aménagements prennent en compte le point de vue des usagers.

Les objectifs de cette collaboration sont de :

- **Pérenniser le partenariat** entre la mairie et l'association (2P2R Tournefeuille), notamment dans le cadre du comité participatif des mobilités.
- **Renforcer le travail conjoint** en demandant, par exemple, à la mairie qu'elle partage dès le départ les plans des travaux d'aménagement et le **calendrier des travaux**.
- Etre **consulté** sur tout projet d'aménagement de la voirie qui a un impact sur les piétons et les cyclistes.

Question 3. Vous engagez vous à consulter 2p2r Tournefeuille pour tout projet d'aménagement de la voirie qui impacte les piétons et les cyclistes? Quels moyens de consultation pensez-vous mettre en place (réunions régulières, réunions ad hoc, mails, ...)?

Question 4. Continuerez vous à travailler le sujet de la mobilité avec les associations (Autate, Tournefeuille Avenir Environnement TAE et 2p2r Tournefeuille) via le comité participatif des mobilités ou une structure équivalente. A quelle fréquence prévoyez vous de le réunir?

Incitation

Si l'amélioration des aménagements est une condition indispensable pour atteindre un report vers les mobilités actives, il doit s'accompagner d'un important effort de promotion et d'incitation au passage à la marche et au vélo. Notre association agit dans ce sens tout au long de l'année avec des événements comme la bourse aux vélos, notre présence au forum des associations, des ateliers pour apprendre à entretenir son vélo, des opérations "cyclistes brillez" devant les écoles et les collèges. Traditionnellement, ces actions sont menées avec le soutien de la mairie : logistique et communication. Ce soutien municipal a été récemment amplifié grâce à l'obtention d'un financement de l'Ademe avec l'arrivée d'un chargé de projet pour le vélo.

Question 5. Quel budget allez-vous consacrer aux mesures favorisant l'apprentissage / la mise en œuvre de la pratique du vélo pour les néo cyclistes (prêt de vélo courte durée, cours de remise en selle, actions de prévention sécurité routière, boutique / atelier le Rayon) au-delà du financement de l'ADEME?

Aménagements tactiques

L'association a constaté que les aménagements tactiques réalisés, notamment depuis la période du COVID, ont permis des **avancées significatives** en offrant la possibilité de tester des solutions à moindre coût avant de les pérenniser.

Il est demandé aux candidats municipaux de s'engager à **réaliser des aménagements tactiques** durant leur mandat, et de préciser quels seraient les deux premiers aménagements tactiques pour les piétons et les cyclistes qu'ils proposeraient durant les six premiers mois suivant l'élection (par exemple rue fermées aux automobiles devant les écoles aux horaires d'ouverture, comme à Cugnaux ([Lien article](#) dispositif "rue scolaire") ou à Toulouse ([Lien article](#))).

Question 6. Quels sont les 2 premiers aménagements tactiques que vous vous engagez à mettre en place durant les 6 premiers mois après l'élection?

3.2. Points majeurs à améliorer et résultats de l'enquête FUB

La ville de Tournefeuille affiche une amélioration dans le baromètre des villes cyclables 2025, passant de la note D (moyennement favorable) en 2021 à C (plutôt favorable) cette année. Ce classement, basé sur les perceptions citoyennes, reflète une dynamique encourageante en matière de mobilité douce. Cependant l'expérience quotidienne et les enquêtes récentes soulignent que de nombreux « **points noirs** » persistent, notamment les discontinuités cyclables et le manque de sécurité aux intersections et passages piétons.

REV 8: Chemin St Pierre / entre le rond-point du jet d'eau et le haricot de la gendarmerie

Malgré les efforts faits pour développer le REV8, ce dernier contient de nombreuses remontées de la part des usagers dans l'enquête de la FUB. Ci-dessous un extrait du [résultat](#) avec, en rouge, les zones pour lesquelles les usagers ont le plus exprimé de points à améliorer.

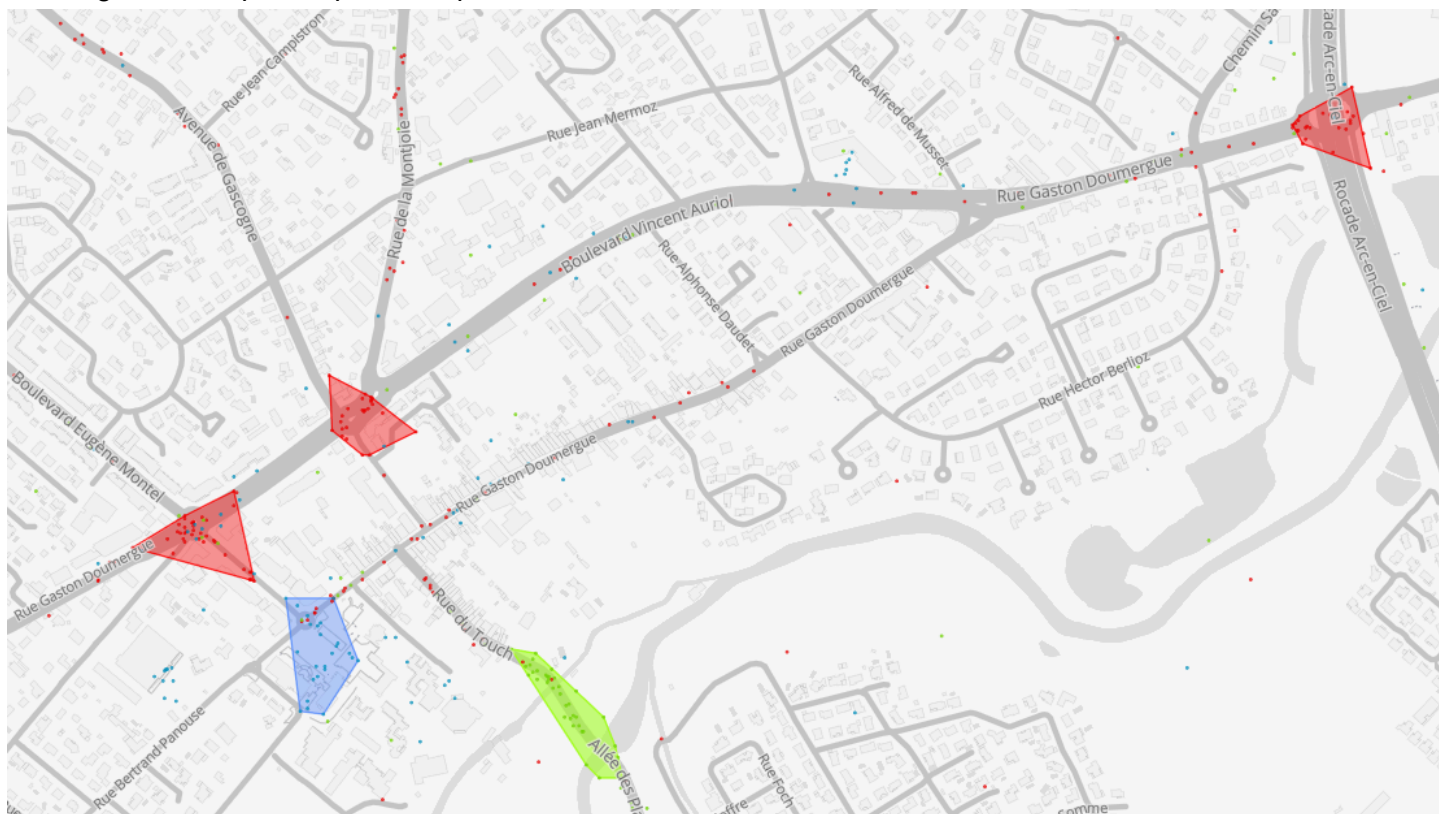


Figure : Extrait du baromètre des villes cyclables. Les points en rouge indiquent les sites à améliorer en priorité. Les points en vert indiquent les améliorations perçues depuis 2 ans. Les points (en bleu) indiquent les souhaits de stationnement vélo. Quand la densité des points est forte, un polygone entoure la zone concernée. Retrouvez la version interactive de cette carte [ici](#), et le détails des différentes zones et les remarques associées [ici](#).

Question 7. Quels aménagements vous engagez-vous à mettre en œuvre pour que ces 3 zones rouges (giratoire du jet d'eau / giratoire du commissariat / giratoire de la rocade arc en ciel) ne soient plus considérés comme "à améliorer" par les usagers cyclistes lors du prochain baromètre ?

—
—

—

—

Ramelet-Moundi

L'enquête FUB 2025 a confirmé le caractère accidentogène de la partie du chemin de Ramelet Moundi située entre les rond point "Henri dunant" et "Pirac", qui ne dispose pas d'infrastructures sécurisées pour la circulation à vélo : les solutions de repli sont à ce jour l'utilisation des trottoirs piétons qui sont soit exigus, ou alors pas clairement matérialisés. Ce n'est pas acceptable, les trottoirs étant réservés aux piétons.

Question 8. Vous engagez-vous à ce que à la fin de votre mandat, l'entrée / la sortie de Tournefeuille par le chemin Ramelet Moundi soit sécurisée pour les cyclistes?

—

—

—

—

Centre Ville

Bien qu'étant une bonne idée, la zone de rencontre 20 km/h est un échec, ne satisfaisant ni les piétons qui ont perdu les passages piétons, ni les cyclistes qui ne sont pas en sécurité car on cherche à les doubler sur une route peu large. Cela est certainement dû au fait que le volume du flux automobile, notamment de transit, est trop important pour une zone de rencontre. La CEREMA dans son [Annexe 3 du "Plan Vélo et mobilités Active"](#) indique qu'au-delà de 4000 véhicules motorisés journalier, il est nécessaire d'avoir une piste ou une bande cyclable.

Actuellement, l'espace dédié à la voiture dans le centre-ville (Rue Gaston Doumergue) représente 75 % (voirie et stationnement). Cet espace ne permet pas un cheminement agréable et sécurisé pour les modes doux : les trottoirs sont étroits pour les piétons, les cyclistes roulent sur la route avec des automobilistes pressés, et au milieu des embouteillages aux heures de pointe. De plus, la présence de lieux pour les familles (médiathèque, école de musique) au centre ville amène des usagers moins aguerris aux déplacements actifs dans cet environnement pour l'instant dangereux. Il n'existe pas ou peu de verdure, ni d'espace de rencontre pour les habitants (terrasse de café, bancs). Cette configuration ne rend pas la rue Gaston Doumergue agréable, et ne donne pas envie de s'y promener, ni d'y faire des achats dans les commerces de proximité.

Question 9. Allez-vous prendre des mesures pour réduire le flux de transit rue Gaston Doumergue? Lesquelles?

—

—

—

—

Accès Écoles, Collèges, Lycée

L'accès aux écoles doit permettre aux enfants et à leurs parents un accès sécurisé à pied ou à vélo. Dans ce cadre, des progrès ont été faits et l'association tient à jour un document avec les demandes d'amélioration proposées par ordre d'importance vis à vis de la sécurité. Des dossiers ont été partagés sur les différentes écoles lors du précédent mandat avec des résultats concrets sur certaines écoles et plus timorés sur d'autres.

Sans être exhaustif, ci-dessous 2 points qui nous paraissent de plus haute priorité.

Traversée de la route de Tarbes : rue Pierre Labitrie ⇔ avenue du Général Leclerc

Constat actuel :

La traversée est dangereuse du fait de la double voie lors du cas suivant (exemple traversée depuis la rue Pierre Labitrie vers l'avenue du Général Leclerc) : la voiture sur la voie de droite voit un piéton / cycliste et s'arrête. Le piéton / cycliste s'engage, sa visibilité de la voie de gauche est limitée par ce premier véhicule arrêté. Il s'engage sans pouvoir réellement voir si un autre automobiliste arrive sur la voie de gauche. C'est aussi le cas pour un piéton / cycliste venant de l'îlot central en inversant voie de droite et voie de gauche dans le texte. Cette zone accidentogène concerne les élèves de l'école du Petit Train, du collège Labitrie et du Lycée.

Proposition:

Réduire l'entrée sur le rond-point à une seule voie (peu d'impact sur le flux automobile puisque la Route de Tarbes est de toute façon à une seule voie partout ailleurs, y compris à l'entrée de Rond-Point du Phare). Un aménagement tactique à base de plots peut être envisagé pour mesurer l'impact.

Question 10. Vous engagez-vous à mettre en œuvre une réduction de voie sur la route de Tarbes à l'intersection Pierre Labitrie / avenue du Général Leclerc?

—
—
—
—

Rue Passerive

De nombreux élèves pourraient emprunter cette rue pour aller à l'école Mirabeau, le collège Labitrie ou le Lycée Françoise à vélo ou à pied pour rejoindre les arrêts du bus 48. Mais cette rue ne présente actuellement aucun aménagement. Cette absence d'aménagement affecte aussi les trajets Domicile-Travail ou les familles qui souhaiteraient se rendre à la Ramée en modes actifs. C'est d'autant plus regrettable que les aménagements sont de très bonne qualité sur le chemin de Larramet ou sur l'avenue du Marquisat. On notera aussi la traversée dangereuse du Chemin de Larremet pour rejoindre la piste cyclable.

Question 11. Quels aménagements prévoyez-vous pour sécuriser la circulation des modes actifs sur la rue de Passerive ?

—

—
—
—

Montjoie

La rue de la Montjoie est un axe majeur reliant le centre ville de Tournefeuille à la zone aéroportuaire de Colomiers / Saint Martin du Touch, mais également à la future station du métro C - Fontaine Lumineuse. Les comptages annuels réalisés par 2p2r de Tournefeuille montrent un nombre croissant de cyclistes sur cet axe (passant de moins de 90 cyclistes en 2014, à 280 en 2025).

Malgré cela, les aménagements cyclables restent minimes sur cet axe : pas de bande cyclable entre le giratoire du commissariat et le feu de l'école Moulin à vent, puis ensuite trottoir étroit (et déformé par les racines) partagé avec les piétons, avant l'arrivée sur la commune de Colomiers où la voie verte s'élargit.

Note : une demande d'amélioration équivalente de l'axe cyclable sur leur secteur est également portée par 2p2r Colomiers.

Question 12. Quelles évolutions envisagez-vous pour la rue de la Montjoie ?

—
—
—
—

Accès Gare de Colomiers / Ligne C depuis Pahin

Lors du prochain mandat, la ligne de métro C arrivera à la gare de Colomiers. La facilitation de l'accès par modes actifs depuis les quartiers des hauts de Tournefeuille / Pahin sera alors un élément clef pour permettre une multimodalité efficace et sûre. Il existe aujourd'hui un cheminement cyclable côté Colomiers, via le quartier des Marots, mais la jonction côté Tournefeuille ainsi que le fléchage de l'itinéraire doivent être améliorés (Chemin de Fournolis, Rue Cezanne, Rue de la Licorne, Rue de Longchamp, ...).

Question 13. Quelles évolutions envisagez-vous pour l'accès à la station multi-modale de la Gare de Colomiers depuis Pahin ?

—
—
—
—



Au-delà de ces aménagements prioritaires, car accidentogènes, notre association a mis à jour la liste des points à améliorer sur la commune et partage cette liste sur demande.

4 Conclusion

Question 14. *Qu'avez-vous pensé de ce questionnaire, votre conclusion ?*

—

—

—

—

5 Annexe : Espace questions-réponses

Le candidat ou la candidate peut au choix: inscrire ces réponses au fil du texte ci dessus ou bien ci-dessous.

Question 1. Partagez-vous notre position volontariste sur les modes actifs?

Question 2. Partagez vous l'objectif de 42% de part modale modes actifs (piétons et vélo) d'ici à la fin du mandat ?

Question 3. Vous engagez vous à consulter 2p2r Tournefeuille pour tout projet d'aménagement de la voirie qui impacte les piétons et les cyclistes? Quels moyens de consultation pensez-vous mettre en place (réunions régulières, réunions ad hoc, mails, ...)?

Question 4. Continuerez vous à travailler le sujet de la mobilité avec les associations (Autate et 2p2r Tournefeuille) via le comité participatif des mobilités ou une structure équivalente. A quelle fréquence prévoyez vous de le réunir?

—
—
—

Question 5. Quel budget allez-vous consacrer aux mesures favorisant l'apprentissage / la mise en œuvre de la pratique du vélo pour les néo cyclistes (prêt de vélo courte durée, cours de remise en selle, actions de prévention sécurité routière, boutique / atelier le Rayon) au-delà du financement de l'ADEME?

—
—
—
—

Question 6. Quels sont les 2 premiers aménagements tactiques que vous vous engagez à mettre en place durant les 6 premiers mois après l'élection?

—
—
—
—

Question 7. Quels aménagements vous engagez-vous à mettre en œuvre pour que ces 3 points rouges (giratoire du jet d'eau / giratoire du commissariat / giratoire de la rocade arc en ciel, ne soient plus considérés comme "à améliorer" par les usagers cyclistes?

—
—
—
—



Question 8. *Vous engagez-vous à ce que à la fin de votre mandat, l'entrée / la sortie de Tournefeuille par le chemin Ramelet Moundi soit sécurisée pour les cyclistes?*

Question 9. *Allez-vous prendre des mesures pour réduire le flux de transit rue Gaston Doumergue? Lesquelles?*

Question 10. *Vous engagez-vous à mettre en œuvre une réduction de voie sur la route de Tarbes à l'intersection Pierre Labitrie / avenue du Général Leclerc?*

Question 11. *Quels aménagements prévoyez-vous pour sécuriser la circulation des modes actifs sur la rue de Passerive ?*

Question 12. *Quelles évolutions envisagez-vous pour la rue de la Montjoie ?*

—
—
—
—

Question 13. Quelles évolutions envisagez-vous pour l'accès à la station multi-modale de la Gare de Colomiers depuis Pahin ?

—
—
—
—

Question 14. Qu'avez-vous pensé de ce questionnaire, votre conclusion ?

—
—
—
—